

Sur le plan des relations officielles, le président de l'Algérie, M. Bouteflika, a visité le Canada en mai 2000 et le Premier ministre, M. Chrétien, s'est rendu en Algérie en avril 2002. Dans l'intervalle a eu lieu une mission commerciale canadienne, dirigée par le ministre du Commerce international, M. Pettigrew, durant laquelle un certain nombre d'accords ont été signés tant en Algérie qu'au Maroc.

La coopération avec le secteur privé algérien, qui est actuellement à l'origine d'environ 46 % du PIB, repose donc sur de solides relations officielles. En 2002, les exportations canadiennes vers l'Algérie ont atteint 429 millions de dollars. La même année, les importations canadiennes d'énergie en provenance d'Algérie représentaient environ 1.7 milliard de dollars. Le Canada fournit une part importante du blé consommé en Algérie, ainsi que de grandes quantités de lait en poudre, de légumineuses et d'amiante. Le Canada y exporte aussi du papier journal, des huiles végétales, du matériel de transport routier et ferroviaire ainsi que du matériel et des pièces de rechange servant à l'industrie des hydrocarbures.

L'Algérie emploie les grands moyens pour ouvrir ses marchés. Les négociations d'un accord d'association avec l'Union européenne ont été conclues avec succès en décembre 2001 et les négociations visant l'accession à l'Organisation mondiale du commerce ont été accélérées. Pendant ce temps, l'Algérie a entrepris un programme de privatisation de grande envergure, ainsi qu'une réforme de la réglementation qui a créé de nouveaux débouchés et ouvert à l'investissement étranger des secteurs tels que l'exploitation minière et les télécommunications.

Des entreprises canadiennes, grandes et petites, ont participé à la restructuration économique de l'Algérie au cours des derniers mois. Par exemple, la société Bayly Communications Inc. a obtenu un contrat d'une valeur d'un milliard de dollars pour la fourniture et l'installation de multiplexeurs entrant dans un réseau à fibres optiques mis en place pour Sonelgaz, la société nationale d'électricité et de gaz de l'Algérie. Elle se joint ainsi à la longue liste d'entreprises canadiennes qui concourent au succès de nos relations commerciales avec l'Algérie.

Dans le cadre de son programme de réforme économique, le gouvernement a annoncé que 100 entreprises allaient être privatisées, en totalité ou en partie. Par exemple, une loi sur l'électricité a dissout le monopole de distribution de l'électricité et du gaz détenu par Sonelgaz et une loi sur les hydrocarbures a mis fin au monopole de Sonatrach, la société pétrolière nationale de l'Algérie. Le secteur des hydrocarbures est un des piliers de l'économie algérienne et il est directement à l'origine du quart du PIB. Selon des estimations officielles, les réserves prouvées se situent entre 9,2 et 9,9 milliards de barils de pétrole et s'élèvent à 5,1 milliards de tonnes de gaz naturel. La production commerciale de gaz naturel représente aussi un énorme marché. L'Algérie, dont les réserves sont les cinquièmes en importance dans le monde, est un des principaux fournisseurs de l'Union européenne. Le savoir-faire des sociétés pétrolières canadiennes y est évidemment très recherché. Déjà, Pétro-Canada participe à la mise en exploitation du grand champ pétrolifère de Tamadanet.